

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de l'Aube

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE ROUILLY SAINT LOUP

Séance du 19 Octobre 2017

Membres du CM : 15

En exercice : 15

Qui ont délibéré : 14

Convocation :

14/10/2017

Affichage convocation :

14/10/2017

L'an deux mille dix sept

Le dix neuf Octobre

à vingt heures

Le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi,

dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de M. CASTEX Jean-Marie, Maire.

Présents : MM. CASTEX Jean-Marie, PICHENEY Patrice, ROGER Sylvain, CARNEIRO Antonio, LEBOEUF Isabelle, CORDIER Laurent, AZIERE Francis, LACAILLE Christine, ROGER Laureen, ROYER Mathieu, DI MALTA Magali, LUDOT Jean-Raymond.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : LAMOTTE Marie-Thérèse, GOGIEN Florence ayant donné pouvoir à CASTEX Jean-Marie, VAUCOULEUR Daniel ayant donné pouvoir à ROGER Sylvain.

M. ROYER Mathieu a été élu secrétaire.

Objet de la délibération : 31/2017

Choix du zonage d'assainissement

Monsieur le Maire rappelle que suite à la réunion de restitution de présentation du zonage d'assainissement par le bureau d'études, un choix doit être fait quant à la détermination du mode d'assainissement de la Commune de Rouilly-Saint-Loup. Cela permettra de passer à enquête publique la carte et la notice explicative de zonage.

Entendu cela et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DIT qu'une zone d'assainissement collectif englobera les parcelles dont les immeubles sont déjà raccordés au réseau d'assainissement ainsi que les parcelles urbanisables attenantes ;
- DIT qu'une zone d'assainissement non collectif englobera les parcelles non concernées par la zone d'assainissement collectif ;
- DECIDE le passage à enquête publique de la carte et de la notice de zone d'assainissement.

Fait et délibéré en séance les jour mois et an sus-indiqués.

POUR EXTRAIT CONFORME, acte certifié exécutoire après publication et réception en préfecture le

..... Le Maire,

